

Année académique 2024-2025



Date limite de l'envoi de la demande : 30/09/2024

DEMANDE DE (RE)INSCRIPTION POUR ETUDIANT NON-FINANÇABLE – DEROGATION

En vertu du Règlement Général des Etudes de l'UMONS applicable pour l'année académique 2024-2025, et plus spécifiquement des dispositions reprises à l'article 16 § 6 du RGE qui reprend :

- Les étudiants qui ne sont pas ou plus finançables doivent introduire une demande dérogatoire.
- Cette procédure **n'est pas applicable** aux candidats HUE acceptés lors de leur première inscription à l'UMONS ou qui se réinscrivent en étant en situation de réussite au sens de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études.

Procédure à suivre : Le formulaire est complété et signé par l'étudiant. Il est ensuite envoyé sur l'adresse demandesderogatoires@umons.ac.be

La demande complétée et ses annexes seront transmises en pièces jointes **sous format PDF uniquement**. Les documents non-lisibles ne seront pas analysés. Aucune demande ne pourra être envoyée par courrier postal ou déposée sur place. Le demandeur veillera à annexer tous les documents pertinents dans le cadre de l'analyse du dossier. Le Doyen de la Faculté concernée remet un avis. Le service inscriptions communiquera au demandeur la décision motivée du Doyen par email.

NOM : Prénom :

Nationalité : N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Date de naissance : Matricule étudiant UMONS :

Renouvellement titre de séjour (pour les HUE uniquement) : OUI/ NON **(si oui, indiquer « renouvellement titre de séjour » dans l'objet du mail, sous peine de ne pas être traité en priorité)**

Inscription souhaitée : **Faculté**

Cursus

Nombre de demandes dérogatoires déjà introduites à l'UMONS pour l'année en cours et les années antérieures :

Documents à fournir :

Les justificatifs des 5 dernières années (pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires avant 2024). **Attention, vous devez fournir les documents officiels pour chaque année, ainsi que la copie de votre pièce d'identité et une copie de votre titre légal d'accès (=diplôme) !**

❖ Année d'obtention du CESS ou de diplôme secondaire obtenu à l'étranger :

Année académique 2024-2025

- ❖ Titre légal d'accès (CESS, bachelier, master, etc.) :
.....
- ❖ Avez-vous été inscrit dans l'enseignement supérieur ou Universitaire en dehors des 5 ans : **oui/non**

Année académique	Nature des activités (Études, emploi, chômage, etc....)	Crédits acquis (Pour les études)
2023-2024		
2022-2023		
2021-2022		
2020-2021		
2019-2020		

Motivation (Indiquez les raisons qui justifient votre demande) : (Si vous n'avez pas assez de place, merci de continuer sur une autre feuille)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

J'affirme sur l'honneur que les informations reprises sur ce formulaire sont sincères, complètes et véritables. Toute déclaration incomplète ou erronée pourra être considérée comme une fraude et donner lieu à un refus d'inscription pour une durée de 3 années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la CFWB (article 12 du Règlement Général des Etudes de l'UMONS).

Date :

Signature :